

la nouvelle

ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 39 - 1 FRANC - 26-1-1972

Europe des Dix :

LA

**PAGAILLE
DECOUPLEE**

REPUBLIQUE OU MONARCHIE

REPONSE DE

Monseigneur PIERRE, évêque de Chersonèse

QUELLES CHANCES POUR LA DIPLOMATIE FRANÇAISE EN 1972 ?

Malte, Pakistan, Japon, Egypte : les derniers événements diplomatiques doivent faire reconnaître, bon gré mal gré, que la période de coexistence pacifique et de détente internationale symbolisée par J.-F. Kennedy, N. Krouchtchev, le pape Jean XXIII, et l'œuvre décolonisatrice de De Gaulle, est terminée. Les symptômes sont nets : aucune issue en vue pour le conflit au Proche-Orient, la guerre d'Indochine s'éternise, guerre dans le sous-continent indien, instabilité chronique en Afrique et en Amérique latine. Mais le retour à la guerre froide, à la politique des blocs, aux années 50, est à exclure. Trop de faits nouveaux sont intervenus : les vaincus de la dernière guerre (Japon, R.F.A., R.D.A.) ont retrouvé leur puissance économique et politique. Une Chine expansionniste, dotée de l'arme nucléaire, a remplacé à l'O.N.U. le gouvernement de Taïwan, lié aux U.S.A. Ceux-ci et l'U.R.S.S. sont aux prises avec les velléités d'indépendance de leurs anciens vassaux : fronde des Etats andins en Amérique latine, instabilité dans les Balkans, et avec les revendications de leurs minorités nationales : Noirs et Chicanos, Juifs et Ukrainiens. Le démembrement des empires coloniaux a créé des états artificiels, en proie aux difficultés internes, et dont l'indépendance n'est que formelle, l'ancien colonisateur ayant été remplacé ou non par un nouveau.

UNE NOUVELLE GEOPOLITIQUE

Les gouvernements soviétique et chinois s'accusent mutuellement de trahison et de collusion avec l'impérialisme, et chacun essaie de contrer l'autre. Les points de friction en Asie sont nombreux : Pékin soutient les mouvements révolutionnaires arabes (Dhofar) contre l'Iran allié à Moscou, le gouvernement soviétique n'a toujours pas reconnu le F.U.N.K. de Sihanouk, qui siège à Pékin. Tout se passe comme si Moscou cherchait à encercler la Chine, curieusement alliée aux U.S.A., et personne ne peut dire quels seront les résultats du voyage de Nixon à Pékin.

Chinois, Russes et Américains s'affrontent en Afrique, ces derniers semblant avoir l'avantage : élimination de Sabri en Egypte, coup d'Etat en Ouganda, difficultés du régime Tanzanien.

Si les Chinois ne sont pas encore intervenus dans les problèmes latino-américains, cela ne saurait tarder : soutien verbal aux gouvernements « nationalistes », existence de minorités chinoises dans certains pays.

Vaut-on vers la situation décrite par Georges Orwell dans « 1984 » : trois empires totalitaires luttant perpétuellement pour la domination mondiale ?

Ce serait oublier que des pays disposant d'un certain capital économique, ayant joué autrefois un rôle politique et diplomatique peuvent encore dire leur mot : Japon, Grande-Bretagne, R.F.A., France. Les précédents Maltais et Egyptiens prouvent que ces conditions ne sont même pas nécessaires : il suffit d'avoir un quelconque atout dans son jeu — la situation géographique, par exemple — et de savoir bluffer.

Actuellement notre pays dispose d'acquis technologiques non négligeables, nous permettant de nous ouvrir des marchés et, partant de là, de nouer des liens amicaux avec certains pays.

Après la politique de chiens couchants prostrés aux pieds des Américains, pratiquée sous la IV^e République, De Gaulle, en se posant en défenseur de l'indépendance nationale, a redonné une certaine crédibilité à la diplomatie française malgré le caractère illusoire, voire carrément nocif dans le cas de la décolonisation, de sa politique. Cette crédibilité est renforcée par le prestige de la langue et de la culture françaises, resté à peu près intact malgré la guerre et la diplomatie républicaine.

Ce redressement, d'ailleurs purement conjoncturel dans la mesure où il était lié à « l'équation personnelle » du général, un Etat soucieux du bien commun devrait chercher à l'exploiter et à le consolider.

UN JEU EXCEPTIONNEL...

Il n'est pratiquement pas de région du monde où la France ne soit présente et où elle ne puisse jouer un rôle, à son avantage et à celui de ses partenaires. Une seule exception existe : quelques Etats avec lesquels il est nécessaire d'avoir des rapports de bon voisinage, mais dont les économies sont concurrentes de la nôtre, la culture suffisamment développée et

différente de la culture française pour que tout espoir de coopération culturelle soit un leurre : les Etats d'Europe occidentale. Actuellement sont possibles non seulement une politique méditerranéenne, mais aussi une politique africaine, latino-américaine, asiatique et pacifique. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un porte-parole de gouvernement étranger affirme le désir de son pays de coopérer avec la France.

... MAIS GACHÉ PAR LE RÉGIME

Il est dommage que toutes ces ouvertures soient accueillies par des grands sourires à l'Elysée, sans plus. Quels ont été concrètement les résultats de la politique méditerranéenne de la France ? Quel fut le rôle de la France dans les tentatives de règlement du conflit indo-pakistanaï ? A ce propos rappelons aux princes qui nous gouvernent que les deux positions suivantes peuvent être acceptables : le soutien à un des deux camps, ou bien un effort de médiation suffisamment intelligent et habile pour aboutir. Ainsi Kossyguine organisa la rencontre indo-pakistanaï de Tachkent en 1965... avant de soutenir l'Inde en 1971. Mais la troisième est inacceptable : tergiverser et se mettre tout le monde à dos : ce que le gouvernement français a fait. Sans commentaires. Depuis un an, toute la gauche française est allée en pèlerinage pour des motifs purement idéologiques, à Santiago du Chili, tandis que le gouvernement français néglige de s'intéresser à un Etat souverain, qui devra chercher de nouveaux partenaires commerciaux dans un proche avenir pour faire pièce aux U.S.A. On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Mais le jour où M. Pompidou comprendra qu'on ne dirige pas la France en accumulant les belles paroles et que gouverner c'est prévoir et choisir, n'est pas encore venu. L'agrégé de l'Elysée est trop occupé par l'échéance électorale de 1973 pour penser à autre chose.

François MARTIN.

ABONNEZ-VOUS A LA N.A.F.

(Hebdomadaire royaliste)

Je, soussigné (nom) _____
demeurant (rue) _____ n° _____
à (ville) _____ (département) _____

souscris un abonnement d'un an à la « N.A.F. » et verse la somme de
(Tarif normal : 35 F. — Etranger : 45 F. — Etranger avion : 75 F)

- chèque postal joint (C.C.P. N.A.F. Paris 642-31)
- chèque bancaire joint
- mandat-lettre joint

Date et signature :

Restauration nationale

édité par la S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs,
Paris-1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement un an : 35 francs
Abonnement soutien : 70 francs

C.C.P. NAF, Paris 642-31

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

Editorial

Le samedi 22 janvier, la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège ont signé solennellement le traité de Rome au palais d'Egmont près de Bruxelles, dans une ambiance euphorique qu'un pot d'encre jeté par un manifestant à la figure de M. Heath n'a pas suffi à rompre.

Nous écrivions dans ces colonnes, voici quelques semaines, que l'élargissement du Marché Commun risquait fort de relancer l'idéologie européiste. Ça n'a pas raté. Tout le lobby supranational a été saisi de convulsions extatiques ces jours-ci. Telle Mère Marie-Jeanne des Anges possédée par le diable, Roger Maspé exalte dans "le Figaro" la « conscience meilleure des objectifs communs et surtout la volonté de donner à la Communauté les véritables dimensions qui s'imposent dans un univers où les divisions sont chaque année beaucoup plus que des fautes : des crimes ». "L'Aurore", toujours fidèle à sa vocation de soubrette stylée de Sa Majesté britannique, frétille d'aise et réclame en prime l'Union monétaire (!). Dans "le Monde", Pierre Drouin s'attendrit sur la naissance de ce super-grand à dix têtes plus peuplé que l'U.R.S.S. et les U.S.A.

Ce délire, pour ne pas dire ce delirium, est également partagé par Georges Bidault, tandis que ses ex-amis du Centre Démocrate ronronnent de plaisir. On attend avec intérêt la déclaration de J.-J. S.-S. qui ne peut décemment demeurer en reste sur le R.P. Lecanuet.

Dans ce concert euromaniaque, il est malheureux de constater qu'une des rares notes de bon sens a été apportée par... "Paris-Jour" qui écrit :

« En quatorze ans, il n'a pas été possible aux Six de se doter du moindre organisme supranational, chaque Etat voulant conserver jalousement toutes ses prérogatives, politiques, économiques et monétaires. L'arrivée de la Grande-Bretagne ne va pas modifier, bien au contraire, quoi que ce soit à tout cela. Et les querelles entre Paris et Bonn pour s'assurer une sorte de suprématie sur l'Europe seront troublées par les ambitions de Londres. Le nouveau géant économique risque donc d'avoir des pieds d'argile. »

Et c'est bien là l'endroit où blesse le bât. L'esprit européen invoqué par nos pythies a tous les mérites, sauf celui d'exister. Pour nos partenaires, l'Europe n'est qu'une occasion de défendre au mieux leurs intérêts. Le Marché Commun a déjà été hier pour l'Allemagne vaincue l'occasion de se réinsérer dans le concert des grandes puissances et de développer sa force économique. Aujourd'hui les Anglais, déçus d'avoir été si mal récompensés de leur longue allégeance aux U.S.A., rêvent d'être les arbitres de l'Europe.

Dans ce climat on serait curieux de voir entre autres comment l'arrimage de la Grande-Bretagne à la Communauté va se faire sur le plan économique, et notamment comment l'Europe des Dix va aborder la question de la crise monétaire internationale. Voilà qui promet de tortueuses manœuvres dans les coulisses de Bruxelles et de sombres intrigues de la part de chaque pays pour sauver avant tout sa monnaie, même au détriment de celle du voisin.

En fait de Communauté, on a surtout l'impression de se trouver devant une scène de partouze à dix, doublée d'un combat de crabes.

M. Pompidou en tirera-t-il les conséquences ? Face à des partenaires qui sont avant tout des concurrents — sans être d'ailleurs automatiquement des ennemis — songera-t-il avant tout à préserver les intérêts nationaux en défendant âprement nos positions à Bruxelles, en cherchant ailleurs, et notamment dans le Tiers-Monde, des terrains de manœuvre plus favorables à la France ?

Ceci est plus que douteux. A quinze mois des élections, l'ex-fondé de pouvoir de la banque Rothschild est avant tout absorbé par la façon dont il pourra monnayer sa démagogie européiste contre un ralliement plus ou moins discret des centristes d'opposition et le maintien des européistes qui y sont déjà dans la majorité. Dans cette optique, l'indépendance nationale lui tient moins à cœur que les éloges de M. Brandt le félicitant d'avoir proposé la création de ministres européens. Le régime fondé sur l'élection reste décidément bien le règne de l'étranger.

N.A.F.

SAUVER PARIS

La semaine dernière nous dénoncions le massacre de la ville de Paris par les bureaucrates de l'urbanisme et notamment le scandale de la voie express Rive Gauche.

Devant les nombreuses lettres d'approbation que nous avons reçues ces derniers jours, nous avons décidé d'aller plus loin. Contactés par plusieurs personnalités du monde de l'Architecture et des Beaux-Arts, nous avons accepté d'adhérer à un cartel de défense de Paris

où nous figurons aux côtés du Comité Sauvez Paris et de l'A.U.D.E. (Atelier d'Urbanisme pour la Défense de l'Environnement). Les trois mouvements vont incessamment mettre au point une campagne destinée à empêcher la réalisation du projet d'autoberge rive gauche. D'ores et déjà, nous demandons à tous nos militants de se considérer comme mobilisés par cette campagne. Elle concerne en effet par-delà la défense du cœur historique de la capitale,

c'est-à-dire d'un patrimoine *national*, le combat pour la qualité de la vie, cette qualité de la vie dégradée et polluée par un régime désireux avant tout de satisfaire les appétits des financiers qui paient sa propagande électorale.

N.B. — Tout courrier concernant cette campagne peut être adressé à :

M^e PARMENTIER
39, boulevard Raspail
75 - PARIS (7^e)

REPUBLIQUE OU MONARCHIE

Mgr PIERRE : UN PASSÉ DIFFICILE A RESTAURER

Fils d'un médecin parisien, Mgr Pierre, né en 1926, s'est converti à l'orthodoxie à la fin des études secondaires. Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes en 1949, il prend, en 1954, l'habit monastique. En 1960, il est nommé archimandrite du patriarchat de Moscou et en 1968 évêque du diocèse russe de Paris avec le titre d'évêque de Chersonèse. Spécialiste des questions œcuméniques, il a également pris part à plusieurs congrès patristiques et byzantologiques.

Mgr Pierre. — Avant que vous ne posiez votre première question, je voudrais préciser que je parle en mon nom personnel, en tant que citoyen français, et que ce que je vais dire n'engage en aucune manière la communauté religieuse à laquelle j'appartiens, où toutes les options politiques sont absolument libres.

N.A.F. — Monseigneur, que représentez-vous pour vous les institutions monarchiques ?

Mgr Pierre. — Du point de vue historique, l'institution monarchique est liée aux origines mêmes de la formation de notre pays, et elle a certainement joué un rôle essentiel dans l'histoire de la France. La monarchie reposait sur deux bases principales : d'abord une conception religieuse du pouvoir, ou plutôt une conception du pouvoir influencée par les idées religieuses, et d'autre part un consensus populaire profond : le peuple voyait dans le roi une protection contre tous les abus dont il pouvait être victime.

Mais, à partir du XVIII^e siècle, ces bases ont été ébranlées. D'une part, l'aristocratie, en devenant par la volonté royale une aristocratie de cour, a perdu une grande partie du rôle profond qu'elle jouait dans le pays et a finalement accaparé l'exercice du pouvoir. Et l'on a pu constater, de ce fait, une rupture du consensus profond qui existait entre le roi et le peuple. D'autre part, la notion religieuse du pouvoir a été battue en brèche par les idées philosophiques de l'époque. C'est cette double atteinte au principe monarchique qui a provoqué la Révolution.

Il y eut ensuite la Restauration, mais il est toujours difficile de restaurer le passé ; en effet, ou bien on le restaure purement et simplement et l'organisation politique et sociale devient anachronique, ou bien on prend une voie nouvelle en conservant les mêmes concepts. Et la Restauration s'est usée en tentant un compromis entre ces deux tendances. Après la monarchie de juillet, qui a été un échec, mais surtout à la fin du XIX^e siècle, il s'est créé un consensus républicain qui fait que l'idée monarchique est devenue pour la plupart des Français totalement anachronique. De plus, le déclin de l'idée

religieuse a partiellement vidé l'idée monarchique de son contenu. C'est pourquoi je ne pense pas qu'il soit très réaliste d'envisager une restauration de la monarchie en France. Vous me demanderez peut-être si, le cas échéant, j'accepterais le retour d'un roi. Je vous répondrais que, du point de vue religieux, ma ligne de conduite est de reconnaître tout pouvoir, pourvu qu'il soit légitime et légal.

N.A.F. — Quel jugement portez-vous sur l'expérience républicaine en France ?

Mgr Pierre. — J'ai dit que le régime monarchique me paraissait difficilement réalisable en France. Mais il faut reconnaître que, depuis 1789, la France a connu de nombreux régimes, de nombreuses constitutions, et que, incontestablement, notre pays n'a pas trouvé son équilibre. Cela est peut-être dû à la conception que l'on se fait en France du pouvoir, à l'influence du positivisme juridique, qui fait qu'il n'y a chez nous aucun attachement sentimental à la constitution, autrement que dans sa lettre et dans un milieu restreint ; la masse s'intéresse très peu à la question.

N.A.F. — La stabilité du pouvoir depuis 1958 vous paraît-elle positive ? A-t-elle fait disparaître les problèmes les plus importants de la société française ?

Mgr Pierre. — Les problèmes les plus importants de la société française ne se situent pas dans l'ordre constitutionnel. La constitution actuelle est peut-être, théoriquement, une des meilleures que nous ayons jamais eue, mais je vous ferais remarquer que, du point de vue de la longévité, la III^e République — qui n'avait pas à proprement parler de constitution — l'emporte sur tous les autres régimes républicains. En fait, je ne crois pas qu'il faille mettre l'accent sur ce problème. Tout dépend de la manière dont une constitution est appliquée. Du point de vue juridique, on peut faire des critiques à la constitution de 1958, on peut lui reprocher en particulier son caractère un peu flou, sur la nature du régime, mais je pense qu'en définitive elle n'est pas mauvaise.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas que toute constitution doit dépendre de la nature profonde du pays auquel elle s'applique ?

Mgr Pierre. — C'est un élément que l'on doit prendre en considération. On l'a bien vu lorsqu'on a essayé d'appliquer des constitutions de type britannique ou français à des pays du tiers monde nouvellement indépendants. Cependant, il convient de ne pas trop insister sur cet élément parce qu'il existe aussi des données permanentes. Les dictatures ont toujours tenté de se justifier en affirmant que les conditions de tel ou tel pays imposaient

des atteintes à la liberté. Je crois donc qu'il faut tenir compte des conditions locales, mais aussi des valeurs permanentes, le respect de la liberté en particulier.

N.A.F. — La monarchie n'a-t-elle pas su justement allier une nécessaire permanence et un progrès véritable ?

Mgr Pierre. — Du point de vue historique, c'est incontestable. Mais je maintiens qu'il y a eu au début du XVIII^e siècle un déphasage qui a été à l'origine de la Révolution.

N.A.F. — La Révolution n'a-t-elle pas déséquilibré la société française ? N'a-t-elle pas été pour le peuple une catastrophe ?

Mgr Pierre. — C'est une question complexe, qui concerne le changement des classes dirigeantes. La Révolution s'est caractérisée par la prise en main des destinées de la France par la bourgeoisie et il est certain que le règne de la bourgeoisie n'a pas été une période heureuse pour le prolétariat, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais, d'une manière globale, il est difficile de peser ce qui a été bon et ce qui a été néfaste dans la Révolution.

N.A.F. — Finalement, le bilan général de l'expérience républicaine vous paraît-il positif ou négatif ?

Mgr Pierre. — Sans vouloir le moins du monde me dérober, il m'est impossible de trancher une question aussi délicate par un oui ou par un non, car il faudrait apporter une réponse nuancée.

N.A.F. — Quels sont les grands problèmes qui vous paraissent caractériser la civilisation contemporaine ?

Mgr Pierre. — Nous sommes certainement dans une période de transition, donc tout essai de caractérisation me paraît assez difficile. Ce qui est certain, c'est qu'il existe un désarroi moral, et vous savez combien il touche en Occident la religion. Il est incontestable qu'il existe un malaise dans la société française, mais je crois qu'il ne faut pas l'exagérer. De même, on note un désarroi dans la jeunesse, mais une grande partie de ce problème vient de ce que les jeunes n'ont pas à affronter les graves problèmes que la génération précédente a connu.

N.A.F. — Ce désarroi moral ne provient-il pas de ce que Raymond Aron appelle les « désillusions du progrès » ?

Mgr Pierre. — Je suis entièrement d'accord avec vous. Nous touchons là un problème extrêmement profond, dont l'origine s'explique par le fait qu'aucune forme de civilisation ne peut assurer, par elle-même tout le bonheur de l'homme.

N.A.F. — La crise de civilisation ne s'explique-t-elle pas par le mal métaphysique qui l'affecte et par l'absence de finalités qui la caractérise ?

L'HISTOIRE CONDAMNE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

A la plupart des questions que nous lui posions, Mgr Pierre a répondu en historien. Et l'histoire telle qu'il la pratique, débarrassée des schémas idéologiques qui la mutilent, lui montre clairement le bienfait d'un Etat monarchique protecteur de la France et des Français et l'anarchie institutionnelle qui résulta de son effondrement.

L'accord sur des faits aussi évidents ne pouvait manquer d'apparaître. Nous nous permettrons cependant de prolonger l'explication qui doit toujours accompagner l'observation des faits bruts. Ce qui nous amènera à faire quelques objections sur les causes de certains phénomènes, mais surtout à ébaucher un bilan, moins difficile à établir qu'on ne pourrait le croire.

DE LA CONSTITUTION HISTORIQUE DE LA FRANCE...

Sans rejeter le moins du monde l'analyse que donne Mgr Pierre de l'ancienne monarchie, nous pensons que le trait principal qui définissait cette institution était son caractère empirique. La monarchie française, en effet, n'est pas née du cerveau de quelques idéologues. Les lois fondamentales qui l'organisaient étaient au contraire le produit de l'expérience et du simple bon sens. Si la succession se faisait de mâle en mâle, c'était pour éviter que, échu à une femme, le royaume ne devienne, par le mariage, la propriété d'un prince étranger. Et l'accession au trône par ordre de primogéniture empêchait toute intrigue du vivant du roi et tout conflit après sa mort. Un seul recevait l'héritage, avec pour mission de le préserver et de l'agrandir. Ainsi évitait-on le partage entre les descendants du roi

Mgr Pierre. — C'est certain, mais je doute que beaucoup de gens ressentent cela, d'une manière vraiment consciente, il y a actuellement un très profond mouvement de sécularisation, qui affecte même les préoccupations religieuses. L'Eglise orthodoxe se trouve d'ailleurs tout à fait en dehors de ce mouvement, car elle tient beaucoup à garder très pures les valeurs profondément religieuses.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas en définitive que cette crise de civilisation est la conséquence de l'idéologie démocratique ?

Mgr Pierre. — Dans un certain sens je ne peux contredire votre diagnostic car je pense que les idées de l'Encyclopédie sont loin d'avoir constitué un moment heureux de la pensée philosophique. Toutefois, il faudrait s'entendre sur le sens même du terme « démocratie ». La recherche d'une vraie démocratie, laquelle ne s'identifie nullement avec la démagogie sous toutes ses formes est un problème de notre temps. La plus grande difficulté est, à ce propos, de trouver un minimum de consensus national authentique, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

défunt qui était de règle au temps des Carolingiens.

La France est sortie de ces règles simples, non écrites, et que nul, pas même le roi, n'avait le pouvoir de transgresser. Car le roi n'était point libre. Les règles de la succession, sa situation de père de famille, faisaient de lui le dépositaire, et non pas le propriétaire, de l'héritage national. L'aliénation du domaine de la couronne lui était interdite, alors qu'aujourd'hui n'importe quel Président de la République peut disperser aux quatre vents les territoires qu'il a la charge d'administrer.

Mais cette contrainte qui pesait sur le roi — et qui conduisit François 1^{er} dans les prisons madrilènes — avait pour contrepartie une indépendance absolue à l'égard des groupes d'intérêts et des classes qui composent la nation ou des partis qui peuvent y apparaître.

Contrairement à ce qu'affirme Mgr Pierre, jamais « l'aristocratie » n'a accaparé l'exercice du pouvoir dans l'ancienne monarchie. C'est pourquoi il nous paraît plus exact de parler de noblesse, qui évoque l'idée d'une élite de serviteurs de l'Etat, que d'aristocratie, terme qui, étymologiquement, contient l'idée de pouvoir.

Qu'en était-il en effet de la noblesse avant 1789 ? Certes, elle constituait une classe, ou plus exactement un Ordre de familles qui recevaient un certain nombre de droits en contrepartie d'un dévouement total à l'Etat. Dévouement qui allait souvent jusqu'au don de la vie, comme en témoigne l'histoire des grandes familles françaises. Ces serviteurs étaient parfois turbulents, comme en témoigne la Fronde. Et Louis XIV, qui vécut cette révolte, ne l'oublia jamais. Aussi s'employa-t-il à briser, dans la noblesse, toute volonté d'accaparer l'Etat. La Cour de Versailles n'a pas d'autre signification : rassemblés autour du roi, les « grands noms » du royaume, endettés par les exigences du train de vie et par le jeu, devinrent des courtisans obséquieux et quémandeurs, furieux d'être près du pouvoir sans être au pouvoir. Car les ministres du roi sortaient le plus souvent du tiers état : on connaît le mépris du duc de Saint-Simon pour le règne de « vile bourgeoisie » qu'il avait connu, et celui du marquis d'Argenson pour la « satrapie de roture » qui entourait Louis XV. Et la « réaction nobiliaire », qui fut une des causes immédiates de la Révolution, ne s'explique pas autrement que par cette rancœur.

La Révolution vint mettre un terme à cette politique, toute de souplesse, qui permettait l'ascension des classes nouvelles et, comme le remarque Mgr Pierre, le pouvoir tomba aux mains d'une classe qui mit l'Etat au service du capitalisme libéral.

... AUX CONSTITUTIONS DE PAPIER

L'effrayant conservatisme social de la période libérale se doubla de l'anarchie la plus complète sur le plan des institutions. C'est que la tradition, c'est-à-dire l'expé-

rience qui a réussi, était niée, c'est que la constitution historique de la France avait été remplacée par des concepts importés pour la plupart du dehors.

Le plus grand tort du parti démocratique, depuis le XVIII^e siècle, est en effet de rechercher ses modèles à l'étranger. Et ce qui est vrai sur le plan économique et social l'est également pour les institutions politiques. On se souvient de la vague d'américanisme qui déferla sur les facultés de Droit, il y a quelques années : le régime présidentiel américain était présenté comme l'idéal constitutionnel par des professeurs éminents qui oubliaient que la France avait déjà connu, avec les constitutions de 1791, de l'An III, et de 1848, des régimes de séparation des pouvoirs qui avaient tous lamentablement et très rapidement échoué.

La mode des institutions américaines eut un succès moins durable que celle du régime britannique que les démocrates voulurent à tout prix plaquer sur la réalité de la politique française. Point n'est besoin d'insister sur l'échec de cette tentative, voulue par de mauvais empiristes. C'est que la constitution non écrite de l'Angleterre était le produit de son histoire et s'adaptait de façon remarquable aux conditions géographiques et à la psychologie du peuple anglais. On ne transplante pas sur un corps social des organes qui sont le produit de l'histoire d'un autre peuple. Ou bien l'on s'expose à des phénomènes de rejet. L'anarchie constitutionnelle de la France n'a pas d'autre explication et nos tristes expériences nous enseignent que les constitutions de papier n'ont pas d'avenir sur notre sol.

BILAN D'UNE EXPÉRIENCE

Ce rappel succinct de l'échec de la tentative démocratique d'organisation du pouvoir ne nous permet-il pas d'établir ce bilan général que Mgr Pierre juge si délicat ? Car les constructions juridiques, dont nous venons de parler, ont été à l'origine de maux bien définis, qui se nomment irresponsabilité et incompétence des hommes, instabilité du pouvoir, immobilisme sur le plan de l'action, prédominance enfin des intérêts particuliers sur l'intérêt général. Le conservatisme économique et social, l'absence de politique extérieure, la faiblesse de notre défense nationale, n'ont pas d'autre origine. Et il suffit d'additionner les invasions que notre pays a connues depuis la Révolution, les grèves et les émeutes, les crises économiques et financières, les scandales en tous genres, pour mesurer la gravité de l'échec du régime démocratique.

On dira que ce passé est bien mort, et que la « Nouvelle République » de 1958 a tué les vieux démons de la politique française. Est-ce bien sûr ? La stabilité tant vantée n'est pas la conséquence d'une constitution meilleure que les autres mais de conditions électorales qui disparaîtront un jour. C'est qu'en effet le régime actuel demeure électif ; or l'élection divise les

(Suite page 6)

RÉPONSE D'UN ROYALISTE A JACQUES LAURENT

L'intérêt suscité par le débat « République ou Monarchie » a provoqué de nombreuses lettres. Nous sommes heureux de publier cette semaine, dans le « N.A.F. Forum », la lettre de notre ami Georges Rousseau à propos de l'interview de Jacques Laurent.

M. Jacques Laurent a ou moins un point commun avec le Président Pompidou : c'est son « inépuisable capacité de mépris ».

A la lecture de l'interview qu'il a accordé à la N.A.F., on note qu'il méprise :

1° Le Comte de Paris.

2° Le plébiscite.

3° Les Français.

S'agit-il d'un nihilisme fondamental ?

Dans ce cas, Jacques Laurent pourrait généraliser et dire qu'il méprise le genre humain dans son ensemble, y compris lui-même.

Je suis sûr que ce n'est pas le cas : une personne qui montre une telle admiration pour Maurras, et qui sait trouver des mots aussi forts (« pur diamant », « source profonde ») pour désigner notre Action française, ne peut tenir pour méprisable l'ensemble de la planète.

Quoi qu'il en soit, un royaliste ne saurait admettre la position de Jacques Laurent ; nous allons le voir en reprenant point par point son argumentation.

SUR LA PERSONNE DE MGR LE COMTE DE PARIS

— Un homme qui en 1940 a chaussé volontairement les godillots de

(Suite de la page 5)

Français, asservit le pouvoir et le condamne à plus ou moins court terme.

Il n'y a donc pas à rechercher de « véritable démocratie » puisque la démocratie — qui est théoriquement le « gouvernement du peuple » — se résume en un système électif qui donne aux citoyens l'illusion de gouverner, mais qui confie en réalité ce soin à une classe politique coupée du pays réel. Comment dès lors pourrait-il y avoir un accord véritable, un consensus entre la nation et le pouvoir qui est censé la représenter ? La mécanique électorale est génératrice de trop de divisions, est mue par trop d'intérêts particuliers pour qu'elle soit source d'amitié entre les hommes.

C'est pourquoi nous pensons que le consensus, que réclame Mgr Pierre, naitra dans le cadre d'institutions qui proscrivent la guerre civile et sociale, qui ne donnent pas aux citoyens l'illusion de gouverner l'Etat mais le pouvoir de gérer leurs propres affaires, qui permettent la prospérité de la nation et la renaissance des communautés, condition première de l'épanouissement de l'homme.

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

2° classe, à l'heure où trop de Français cherchaient les affectations spéciales à l'arrière.

— Un homme qui, à l'époque des désordres moraux et des scandales financiers, donne l'exemple d'une vie privée et familiale d'une rectitude absolue,

— Un homme dont le fils est mort pour la France en Algérie, alors qu'il lui aurait été facile de le faire nommer en métropole,

ne peut être qualifié « d'opportuniste méprisable » : il mérite au contraire le respect et l'estime de ses concitoyens.

SUR LES POSITIONS DU COMTE DE PARIS

Je n'ai pas à discuter les prises de position du Prince : elles sont ce qu'elles sont, et il en est seul juge.

Ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut admettre l'allusion de Jacques Laurent aux Orléans, qui laisse à penser que les rois issus d'autres lignées ont mené leur combat politique « comme des petits saints ». Cette image d'Epinal est contraire à la vérité historique :

Car nos rois ont précisément construit la France à coup d'opportunisme (au gré des situations, ils choisissaient un mariage ou une conquête, ou une alliance...).

Le plus extraordinaire exemple d'opportunisme a même été donné par le plus aimé et le plus populaire d'entre eux : Henri IV.

Car enfin, si l'on se replace dans le contexte de l'époque, n'est-il pas stupéfiant de voir le chef des huguenots, à l'issue de trente ans de féroces guerres religieuses, abjurer le protestantisme pour pouvoir coiffer la couronne ?

Ravaillac aussi n'avait pas compris sa politique !

SUR LA PROCÉDURE ÉLECTIVE COMME MOYEN DE RESTAURATION

Un vrai maurrassien n'a pas à avoir vis-à-vis du plébiscite, la timidité craintive d'un moineau devant une femme de petite vertu...

Ceci pour deux raisons, l'une tirée de l'expérience historique, l'autre fondée en raison :

La première c'est que la monarchie capétienne a été créée par l'élection, car Hugues Capet (un fameux opportuniste, celui-là...) a bel et bien été élu, de même que ses successeurs jusqu'à Philippe-Auguste. Et si, par la suite, l'élection a été symboliquement remplacée par les acclamations le jour du Sacre, il n'en reste pas moins que la monarchie n'a vécu si longtemps que parce qu'elle bénéficiait d'un très large consensus populaire.

La seconde, c'est qu'ayant décidé de restaurer la monarchie « par tous les moyens, même légaux », je ne vois pas pourquoi nous rejeterions a priori l'un

de ceux-ci. Et si j'étais sûr (ce qui n'est malheureusement pas le cas), que la restauration soit possible grâce à un plébiscite, c'est joyeusement que j'irais ce jour-là tenir un bureau de vote !

Il ne faut pas confondre la fin et les moyens.

SUR LE MÉPRIS DES FRANÇAIS

Je ne suis pas du tout d'accord avec Jacques Laurent là-dessus : je trouve au contraire que d'une certaine manière le peuple français mérite l'admiration.

Comment ? Voilà une population abrutie par 150 ans de démocratie, de vulgarité et d'aveulissement ; déchirée entre vingt factions rivales ; « éduquée » par une cohorte décidée à la couper de son passé ; ruinée par deux guerres mondiales ; empilée dans un univers de béton ; transportée dans des conditions dégradantes...

Et cette même population trouve le moyen d'être une des plus riches du monde, d'avoir le taux d'accroissement de production le plus élevé après le Japon d'être promise en 1980 à être la troisième puissance économique du globe, alors qu'elle n'a que 50 millions d'habitants et une superficie inférieure au vingtième des Etats-Unis ou de la Chine !

Ce même peuple a fourni les ingénieurs et les ouvriers qui ont construit, sans l'aide de personne, une force nucléaire dont même M. Henu ne veut plus se séparer ; qui ont rejoint et même dépassé les prouesses technologiques des nations les plus avancées, au point que les Soviétiques ont été réduits à nous voler les plans du « Concorde » !

Non, les Français ne méritent pas le mépris !

Et l'on se rend compte au contraire à quel degré de puissance et de rayonnement la France dotée d'un tel peuple pourrait atteindre une fois débarrassée des maux dont nous parlions plus haut.

SUR LE DÉFAITISME D'UNE « CERTAINE DROITE »

Ceci nous amène à nous demander pourquoi Jacques Laurent aboutit à des conclusions aussi pessimistes.

Son cas n'est pas isolé : c'est celui de beaucoup de nationaux qui ont été découragés par la défaite de 1940, et ceux qui ont été frappés par la perte de l'Algérie.

Leur « mépris des Français » a poussé certains des premiers à se jeter dans les bras des Allemands, en dépit de l'enseignement de Maurras...

La tragédie algérienne a d'autre part amené les autres, voyant la France réduite à l'hexagone, à douter de l'avenir et, jetant le manche après la cognée, à se lancer dans « l'europhisme » et d'autres déguisements du renoncement.

Eh bien, je pose la question : la vie entière de la nation française s'est pas-

sée en durs combats, dont tous n'ont pas été gagnés... certaines provinces frontalières ont changé dix fois de mains... l'Empire colonial gagné par la monarchie a été presque entièrement perdu...

A-t-on jamais entendu les Français de l'époque douter de leur pays ? La perte du Canada a-t-elle conduit les sujets de Louis XV à souhaiter la fin de la France ?

Bien au contraire, le réflexe de la plupart des gens de l'époque a été de se serrer autour de leur roi et d'attendre avec confiance que celui-ci, l'orage passé et les forces revenues, regagne le terrain perdu...

Imitons-les et tournons-nous vers l'avenir !

LES RAISONS D'ESPÉRER

C'est pourquoi, je ne retiendrai de l'opinion de Jacques Laurent que ce qu'elle a de positif :

L'Action française, nous dit-il, « doit réévaluer la vie » et s'élever contre « l'envahissement des esprits par l'absorption », ce nouveau mal du siècle.

Tel est bien en effet le programme auquel nous devons nous attacher, sans dogmatisme et sans ceillères, en passant au crible les problèmes de notre temps : que l'A.F. dénonce, avant les autres et plus que les autres, les maux réels dont souffre notre Société ; qu'elle offre, avant les autres et plus que les autres, les solutions concrètes propres à y remédier.

C'est alors que nous verrons se tourner progressivement vers nous le meilleur des publics.

Le reste est affaire de courage et de volonté...

Georges ROUSSEAU.

Les films de la semaine

KLUTE, d'Alan J. Pakula, avec Jane Fonda et Donald Sutherland.

Mi-policière, mi-étude de mœurs, Klute, après un grand succès aux Etats-Unis, fait son apparition sur les écrans français. La blonde héroïne de roman s'est transformée en une appétissante call-girl torturée par son insouciant que le justicier ne parviendra pas à libérer totalement. Ne serait-ce un ton incisif et intelligent, ce scénario donnerait un film banal, mais Alan Pakula dirige remarquablement ses acteurs, ce qui a valu à Jane Fonda le Grand Prix d'Interprétation. Donald Sutherland n'a rien à lui envier.

LA VIEILLE FILLE, de Jean-Pierre Blanc, avec Annie Girardot et Philippe Noiret.

A la fois tendre, cocasse et satirique, ce premier film de Jean-Pierre Blanc vaut aussi bien par la drôlerie de ses situations que par la finesse de ses interprètes. Intéressant et émouvant.

Dominique PAOLI.

3^e Colloque Maurras

Faisant suite à ceux de décembre 1968 (*Maurras et la vie française sous la III^e République*) et de Pâques 1970 (*Tendances et perspectives des études maurrassiennes*), ce troisième colloque marque l'institution de rencontres périodiques consacrées aux recherches sur la pensée maurrassienne et l'histoire de l'Action française.

En cette année du vingtième anniversaire de la mort de Maurras, la création à Aix du Centre Charles-Maurras, destiné à faciliter toutes les investigations scientifiques, apporte la certitude qu'une histoire jusque-là polémique retourne enfin au champ normal de la connaissance objective. Que M. le Colonel Rémy ait accepté de présider ces journées d'étude en délivre le meilleur témoignage.

INSCRIPTION :

Nous prions tous les militants de la N.A.F. qui participeront aux travaux du colloque de nous écrire. Nous leur ferons parvenir l'ensemble des renseignements sur ce colloque.

ORGANISATION :

Toutes les séances auront lieu à

l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, 25, rue Gaston-de-Saporta.

DATES :

4, 5 et 6 avril 1972.

Parmi les 21 communications, nous avons plus particulièrement retenu :

4 avril :

- 15 heures, Victor N'Guyen : Les Contes du Chemin de Paradis, « Ontologie et Politique ».
- 15 h 45, Thomas Molnar : Maurras et la politique épistémologique.

5 avril :

- 9 h 15, Pierre Debray : Raison et déraison chez Maurras.
- 15 h 15, Louis Trénard : Le dilemme de Marc Sangnier.

6 avril :

- 14 h 15, W. Keylor : Clio et le Roi : Jacques Bainville et la doctrine historique de l'Action française.
- 16 h 30, M^{me} Th. Charles-Valier : L'influence de la pensée maurrassienne sur le nationalisme algérien.

Nous sommes heureux d'annoncer ce troisième colloque et encourageons tous nos lecteurs à suivre ses travaux en y participant.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

PARIS - RIVE GAUCHE
Jeudi 27 janvier, 21 heures
MEETING ROYALISTE
Démocratie et Répression
44, rue de Rennes - Paris (6^e)

PARIS VII^e

Vendredi 28 janvier à 21 heures,
François Martin : « Une politique étrangère pour la France », Café des Invalides, angle Latour-Maubourg - La Motte-Picquet.

PARIS XV^e

Permanence tous les vendredis à 21 heures, au Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (métro : Convention).

PARIS VIII^e - XVII^e

Réunion à la permanence, Caves Pétrissans, 30, avenue Niel, mardi 25 janvier à 21 heures.

TOURS

Permanence chaque mercredi à 17 h, Café de l'Univers, 2^e étage.

NICE

Le cercle Charles-Maurras communique les dates de ses prochaines conférences qui auront lieu salle Bréa, 4, boulevard Carabacel, 06 - Nice : les 1^{er} février, 15 février et 29 février à 20 h 45.

BOUCHES-DU-RHÔNE :

Marseille : Jacques de Crémiers, chez M^{me} de Peslouan. Le Corbusier 701, 13 - Marseille-8^e.

Aix-en-Provence : Franck Charriol, 9, av. Victor-Hugo, 13 - Aix.

Cercle lycéen : le vendredi, de 16 à 19 heures, chez Olivier Girard, 26, rue Venel, 13 - Aix.

Cercle étudiant : le jeudi, de 20 h 30 à 22 heures, chez Antoine Maurin, 7, rue Papassandi, 13 - Aix.

RUEIL - SAINT-CLOUD - NANTERRE

Réunion mensuelle le 28 janvier à 20 h 45, 8, rue des Godardes, Rueil. Tél. : 967-16-36.

L'ASSOCIATION "PAMPRES ET LYS"

convie tous les méridionaux à la

FÊTE DES ROIS

qu'elle organise le

Samedi 29 janvier 1972

de 21 heures à l'aube

dans les Salons de la Mairie du 6^e arrondissement (place St-Sulpice)

Participation aux frais

QUELLE AUTOGESTION ?

Nous l'avons vu la semaine dernière, le Parti socialiste lorgne lui aussi vers l'autogestion, qui devient désormais le thème majeur de réflexion de la gauche non-communiste. La gauche française entend proposer une alternative réelle et plausible au néo-capitalisme pampolien. Reste à savoir si cette alternative est acceptable, et si nous pouvons en tirer quelque enseignement quant aux solutions que nous voulons proposer aux Français en échange d'un système que nous aussi, récusons et condamnons.

UNE FINALITÉ AU TRAVAIL

Dès lors qu'on refuse les structures de l'entreprise en système capitaliste, il faut définir en préalable quelle doit être sa finalité nouvelle. « Daniel Chauvey », auteur d'un livre qui constitue actuellement la seule tentative sérieuse de définir l'autogestion — c'est d'ailleurs la bible officielle de la C.F.D.T. — (1) écrit, et nous en convenons : *« S'il y a exploitation et aliénation de l'activité du travailleur dans les systèmes de type soviétique comme dans ceux de type capitaliste, c'est essentiellement parce que dans les deux cas, les travailleurs eux-mêmes, sans recours au postulat d'identification, n'ont aucun pouvoir direct, réel sur la réalisation et l'utilisation de leur surtravail et de leur surproduit. Ils n'ont aucun pouvoir institutionnel sur les modalités de sa création, non plus que sur son importance absolue et relative ou son contenu et sa « destination. » Il n'y a en somme aucune identité fondamentale entre la finalité de l'entreprise et celle des hommes qui y travaillent, ce qui aboutit à une séparation radicale, un hiatus énorme, entre ce travail, les aptitudes et les besoins de l'homme qui l'exerce. Or, pour reprendre les termes de Georges Friedmann, « le travail est un phénomène décisif de l'ascension de l'homme au-dessus de l'animalité », alors que le système actuel dissocie fondamentalement le travail de l'homme, restreint à une sorte de « bague nécessaire », de ce qui le place (ou qui devrait le placer) « au-dessus de l'animalité », à savoir sa participation à la vie publique et culturelle, sa famille, ses loisirs, etc. Comment combler ce fossé ? Comment adapter les conditions de travail à l'homme et non plus le contraire ?*

Pour les tenants de l'autogestion, il faut reprendre au pouvoir de l'employeur la

jouissance et la direction de l'activité du travail. Nous allons voir que c'est à la fois une solution fautive (elle résout imparfaitement le problème), et une fautive solution (elle ne résout pas tout le problème).

UNE SOLUTION FAUTIVE

Le mal viendrait de ce que l'employeur disposerait seul de la jouissance et de la direction du travail. C'est déjà, au départ, une assimilation abusive. Car on conteste globalement la libre disposition par le chef d'entreprise d'un travail que ses exécutants ne font qu'exécuter, et les structures hiérarchiques de l'entreprise : *« L'objectif n° 1 de l'autogestion est l'abolition du pouvoir de commandement qui n'a d'autre légitimité que la propriété des moyens matériels de production ou une délégation de pouvoir des propriétaires, qu'il s'agisse d'actionnaires ou de l'« Etat-patron ».* C'est juste tant que, effectivement, le pouvoir est patronal et s'exerce dans la société capitaliste. Mais la direction, gestionnaire, coordinatrice, décisive et prévisionnelle, n'est pas le fruit du système capitaliste. Et si autogestion il doit y avoir, elle ne peut être envisagée avec réalisme que hiérarchisée au gré des compétences. Cette confusion, chez les tenants de l'autogestion, entre la nécessité hiérarchique et la conception patronale autocratique (on aurait « inventé » la première pour les besoins de la seconde), résulte d'un a priori obsessionnel contre toute forme de hiérarchie.

Or, la notion de hiérarchie ne se justifie à nos yeux que par celle de compétence. Les « autogestionnaires » résolvent le problème d'une façon assez stupéfiante : en rejetant cette notion de compétence (2) — foncièrement inégalitaire, nous en convenons volontiers — et en lui substituant une « compétence fondamentale de chaque homme à l'autonomie et à la socialité » qui sent son « homme générique » à plein nez. Nous voilà revenus deux siècles en arrière : après la Liberté tuant les libertés, voilà la Compétence escamotant les compétences. C'est un jeu dangereux.

La palinodie vient heureusement renier cette hystérie idéologique : il suffit de remplacer la hiérarchie (née de la « sémantique bourgeoise ») par... la « gradation ». A l'heure où les techniciens et les ouvriers spécialisés prennent conscience de la spécificité de leur travail et se rebellent contre ses conditions, il semble évi-

dent que les structures de l'entreprise autogérée leur offrent — par son système gradué selon la diversité des compétences — des places qui leur reviennent de droit, et qui permettront à une authentique aristocratie ouvrière de se dégager.

UNE FAUSSE SOLUTION

Mais l'autogestion dans l'entreprise, même requérant la nécessaire hiérarchisation des responsabilités, peut-elle résoudre à elle seule le problème majeur qui, nous l'avons vu, est celui de la finalité du travail ? Dans une entreprise autogérée, l'homme pourra-t-il par le biais de son travail retrouver sa place dans la société ? Les « Daniel Chauvey » pensent que oui, et sans le prouver. C'est pourtant bien insuffisant. Ce n'est pas parce que le prolétariat français aura repris la jouissance de son travail — sinon sa direction — qu'il ne campera plus aux portes de la cité.

Nous sommes donc contraints de dépasser le cadre de l'entreprise elle-même, et nous le faisons parce qu'il est impossible — si l'on part toujours du problème de la réinsertion du travailleur dans la société — de ne pas envisager la question sous un angle politique plus général.

L'autogestion ne peut en effet rester une fin en soi, et doit être étudiée comme un élément d'une décentralisation généralisée, coordonnée par la planification nationale d'une nouvelle économie de marché, et liée au transfert de la propriété des moyens de production à des instances collectives, elles aussi décentralisées.

Enfin, pour en revenir à la place du travailleur dans son entreprise, il est évident que ce dernier ne pourra avoir de réelle jouissance de son travail qu'avec de sérieuses garanties, autant matérielles que juridiques. Matérielles grâce à l'accession à un patrimoine collectif, juridiques grâce au syndicalisme maintenu dans ses droits et accru dans ses prérogatives, non plus conçu comme interlocuteur ou ennemi de l'Etat ou du patron, mais comme moyen de participer à la vie publique par le biais du travail. Mais, là aussi, le problème ressort d'une décentralisation générale, puisque le syndicalisme d'Etat, qu'il soit stalinien ou fasciste, est irrecevable.

Libéré des gangues idéologiques dont on l'affuble à gauche, le principe de l'autogestion peut donc servir de base à une politique sociale conforme à notre temps. Gardons-le : il mérite mieux d'être utilisé pour le socialisme d'Action française que pour la social-démocratie.

Philippe DARTOIS.

REPUBLIQUE ou MONARCHIE

La semaine prochaine, la réponse de
PAUL SÉRANT, écrivain

(1) Daniel Chauvey, *Autogestion* (Senil, coll. Politique).

(2) « La compétence ne peut pas être considérée comme le principe de base d'une société socialiste, car elle incarne l'inégalité la plus irréductible des hommes, leur inégalité génétique : inégalité des dons, des talents, des capacités. »